

Normes et recommandations - Salle d'activités créatrices sur textiles

Les normes obligatoires sont signalées en vert

1. GENERALITES		
1.1	Description	La salle des activités créatrices sur textiles est conçue pour recevoir 12 à 14 élèves. Le mobilier doit tenir compte de la taille des enfants concernés et être facilement adaptable.
1.2	Nombre d'occupants	12-14 élèves + 1 enseignant-e.
1.3	Surface nette, sans les rangements (m2)	80.
1.4	Hauteur nette (cm)	270.

2. CONSTRUCTION		
2.1	Sol + revêtement	Revêtement non-absorbant et antidérapant. Facilement nettoyable.
2.2	Revêtement des murs	Laisser des murs ou des angles sans aménagements fixes pour l'affichage.
2.3	Fenêtres	Les vitres sont conçues afin de ne pas empiéter sur la surface de la salle et les activités pédagogiques tout en permettant une bonne aération naturelle.
2.4	Dispositifs acoustiques	Plafond acoustique (absorption).

3. TECHNIQUES		
3.1	Ventilation	Selon projet. Normes SIA.
3.2	Sanitaires	Evier ou lavabo à hauteur d'élève. Cet équipement sert au nettoyage de matériel. Un fond plat et idéalement un rebord ou une surface de séchage est idéal. Eau chaude et eau froide.
3.3	Chauffage	Selon projet.
3.4	Electricité	Selon projet.
	éclairage	Selon projet.
	courant fort	Prises électriques 3x230V le long des fenêtres et à répartir selon projet.
	courant faible et informatique	<ul style="list-style-type: none"> • 1xRJ-45 PoE ou PoE+ pour borne wifi, installée en hauteur à mi-longueur de la salle ; • 2xRJ-45 et 3x230V pour affichage frontal, désaxées de 70-80cm sur la gauche et à 200cm (bord inférieur du boîtier) du sol fini ; • 2xRJ-45 ou un tube vide permettant une installation facilitée par la suite et 3x230V en fond de classe. Si des équipements mobiles sont privilégiés et qu'un réseau sans fil performant est mis en place, abandon possible des prises RJ-45 en fond de classe.

4. MOBILIERS ET MATERIELS A CHARGE DES COMMUNES		
4.1	Affichage frontal et surfaces d'écriture	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage numérique frontal (ANF) et support mural fixe de type VESA, selon décision DFJC n° 184 ; • Surfaces d'écriture en suffisance (panneaux blancs de préférence ou tableaux noirs préexistants) ;

		<ul style="list-style-type: none"> • Selon le choix des communes, support réglable en hauteur ; Selon le type d'ANF, une barre son ou haut-parleurs de qualité, en particulier pour l'enseignement des langues.
4.2	Mobilier	<p>L'espace est organisé en plusieurs zones :</p> <p>Zone centrale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Patères à l'entrée de la classe ; • Panneaux d'affichage et/ou mur aimanté ; • Etagère ouverte (avec portes coulissantes), modulable et déplaçable, profondeur minimum 45cm (format de papier A3) ; • Accessoires du mobilier (bacs, caisses de rangement, etc.) ; • Grandes tables polyvalentes facilement et rapidement modulables en hauteur par l'enseignant-e et déplaçables. Avec un dispositif pour les regrouper ; • Bureau avec plusieurs tiroirs fermant à clé pour l'enseignant-e avec chaise de bureau à roulettes ; • Tables individuelles ou biplaces et chaises pour 12-14 élèves. La hauteur des tables et chaises doit pouvoir être réglée facilement et rapidement par les élèves. <p>Zone de couture à la machine (le long des fenêtres)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tables individuelles et tabourets pour 10 élèves. La hauteur des tabourets doit pouvoir être réglée facilement et rapidement par les élèves. <p>Zone de rangement Destinée au stockage du matériel de base et surtout à celui des travaux d'élèves.</p> <p>Pour les élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chaque élève dispose d'un bac en plastique dans lequel est rangé le petit matériel personnel ainsi que les ouvrages en cours d'exécution. • Tous les bacs ont une longueur semblable ; • Les bacs sont déposés par groupes dans des rayonnages munis de glissières (exemple ci-dessous). <p>Pour les enseignant-e-s :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Armoires fermant à clé, modulables et déplaçables, profondeur minimum 45cm (format de papier A3) ; • Etagères ouvertes, modulables et déplaçables, profondeur minimum 45cm (format de papier A3). Facilement réglables par l'enseignant-e. Possibilité de mettre à plat des rouleaux de tissus d'une largeur de 150 cm. • Accessoires du mobilier (bacs, caisses de rangement, etc.).
4.3	Matériel ou équipement d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> • Chariots à roulettes pour déplacer le matériel ; • Poubelles pour le tri des déchets, matériel de nettoyage.
	Matériel ou équipement d'exploitation recommandé	<ul style="list-style-type: none"> • Mannequin ; • Cabine d'essayage.

5. REMARQUES

Salle de rangement (20m²), en sus selon besoin

- Il en faut une au minimum ;
- Le nombre de salles de rangement est à déterminer avec les utilisateurs.

Zone accrochage / exposition

- Selon projet, à combiner éventuellement avec la vitrine d'exposition des cours d'arts visuels et/ou de travaux manuels.